



Association Sportive et Culturelle de Saint André de Seignanx

Compte rendu de la réunion du 27 janvier 2016

20h15, à la salle informatique et photo.

Étaient présents, Madame & Messieurs : Marie GENIN, Roland LAFORCADE, Jean-Jacques LAIGLESIA, Pascal LANNEBERE.

Absents excusés : Dominique LEFORT, Joël MARION.

Bilan des adhésions et du budget

- L'ASC compte, à ce jour, 99 adhérents.
- L'ensemble de la participation des membres de l'association s'élève à environ 6000 €. Après règlement des adhésions, licences et assurances, le solde devrait se situer à plus ou moins 900 €, réservés au fonctionnement propre de l'ASC.
- Il est envisagé le remboursement de la cotisation, au moins partiel, d'un adhérent à la photo et d'une adhérente à l'informatique qui ont renoncé à la pratique de ces activités.
- Une cotisation, au prorata de participation est décidé pour une nouvelle adhérente (janvier 2016) à la gym pour adultes.

Point sur les activités

- Les différentes sections conservent un effectif à peu près constant. On constate une légère baisse au Tai Chi Chuan, compensée par l'arrivée de 12 adhérents à la nouvelle section pétanque.
- La section futsal souhaite l'achat d'une « bombe de froid ».
- Les séances de gym des 2 février et 15 mars, annulées pour cause d'occupation de la salle mosaïque par des réunions communales, pourraient être maintenues en utilisant la maison de la nature. Nous attendons l'accord de la Municipalité
- Le calendrier des sorties marche sera bientôt affiché sur le blog de l'ASC. Certaines sorties, d'une journée, pourront être privilégiées, comme lors de la saison 2014-2015, pour une ouverture vers d'autres sections de l'association (photo, par exemple).

Demande de subvention

- La demande de subvention est préparée en précisant que toutes les activités sont reconduites sauf les ateliers enfants du mercredi (participation trop faible) et qu'une nouvelle activité est offerte aux adhérents (pétanque).
- Le budget est en équilibre entre le versement des cotisations et le paiement des affiliations, adhésions, assurances et achat de matériel.
- La demande de subvention est de 500 € et il est rappelé que l'association a investi 278 € pour l'équipement de la nouvelle salle informatique et photo.

Journée « cochonnaille » du 13 février 2016

Des membres volontaires de l'ASC participeront à cette journée, notamment pour la confection du boudin.

Sortie patrimoine

Cette année, aucune sortie n'est proposée par l'association. Seule une demande expresse des enseignants pourrait provoquer la préparation d'une telle sortie.

Intervention de l'assureur de la commune

Le 15 décembre 2015, lors de la réunion des Présidents d'associations et des membres du Conseil Municipal, l'assureur de la commune a rappelé les obligations auxquelles étaient soumises les associations en matière d'assurance.

La plupart de ces conditions sont remplies par l'ASC. Deux points ont tout de même retenu notre attention : 1- la responsabilité du conducteur lors d'un covoiturage (permis de conduire, assurance du véhicule) / 2- l'assurance des locaux mis gracieusement à la disposition de l'ASC par la Municipalité.

Formulaire de décharge de responsabilité

Une première ébauche de ce formulaire, dégageant la responsabilité de l'ASC pour tout incident survenant à un accompagnateur non adhérent lors d'une activité organisée par l'association, a été préparée par Roland. La version définitive sera présentée à l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 1er juillet 2016.

Reprise des activités pour la saison 2016-2017

Les membres du CA travaillent à la recherche d'une organisation de recueil des adhésions qui accélère la collecte des documents et l'envoi rapide à la ligue de l'enseignement afin que l'ensemble soit régularisé pour la mi-octobre.

Fin de la réunion : 22h30